

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 juin 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : Mme Martine CHAREYRE

Secrétaire de séance : M. Fatih DEMIRAY

Membres présents : 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 11

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Jacqueline PALLUY pouvoir à M. Stéphane GENIN
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membre absent: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

Membre ne prenant pas part au vote : 1

M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Délibération n°20250623DEL11

FINANCES

Budget annexe du cinéma Les Alizés - Présentation du compte administratif annuel du délégataire

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il revient au Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'année antérieure.

Aussi, nous devons aujourd'hui approuver le projet de compte administratif 2024 du Budget annexe du cinéma Les Alizés et le rapport annuel du délégataire joint conformément à l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2024 se montent à 169 989,72 € composées de 42 989,72 € de charges à caractères général et de 127 000,00 € de subvention au délégataire. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 176 150,00 €. Elles sont constituées principalement de la subvention du budget principal pour 172 150,00 €.

En investissement, 11 971,60 € de dépenses ont été réalisées pour divers travaux. Les recettes d'investissement s'élèvent à 51 633,03 €. Il s'agit principalement de la subvention versée par le CNC à hauteur de 50 343,15 €.

Les résultats définitifs sont les suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	169 989,72 €	176 150,00 €
	Section d'investissement	11 971,60 €	51 633,03 €
	TOTAL	181 961,32 €	227 783,03 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 €	23 064,14 €
	Report en section d'investissement (001)	1 289,88 €	0,00 €
	TOTAL	1 289,88 €	23 064,14 €

TOTAL (réalisations + reports)	Section de fonctionnement	169 989,72 €	199 214,14 €
	Section d'investissement	13 261,48 €	51 633,03 €
	TOTAL	183 251,20 €	250 847,17 €

Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	1 765,00 €	0,00 €
	TOTAL	1 765,00 €	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement se monte donc à 29 224,42 € et celui de la section d'investissement à 38 371,55 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif 2024 du budget annexe du cinéma Les Alizés,
- **DONNER ACTE** de la présentation du rapport annuel du délégataire en application de l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,
- **CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2024 relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETER** le résultat définitif de l'exercice 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD